

### Couvre-feu en Corse: des contrôles allegro ma non troppo

Le ministre de l'Intérieur l'a annoncé : la population qui, décidément, a résolu d'embêter le gouvernement en ne respectant pas correctement le couvre-feu de 18 heures sera soumise à plus de contrôles. Avec une tolérance zéro pour les contrevenants. Les préfetures ont relayé le message de manière forte.

L'origine de cette annonce : des images de files de voitures rentrant de week-end après l'heure dans les grandes villes de France. L'impression, aussi, que les contrôles se faisaient plus rares dans les rues des villes ou sur les routes de campagne.

À nouveau donc, policiers et gendarmes sont placés en première ligne pour verbaliser ceux qui ne seraient pas chez eux, une fois l'heure fatidique passée.

Une mission de plus pour des forces de l'ordre à qui on en a déjà beaucoup demandé au cours des derniers mois.

**"Il est bon de rappeler que nous sommes là pour faire appliquer la loi. Lorsqu'on nous demande d'appliquer certaines règles et certains décrets nous faisons de notre mieux pour les faire respecter", pose, en préambule, Reynald Devienne Villanova, secrétaire départemental d'Unité SGP-police FO de Corse-du-Sud (majoritaire). "Avec discernement", ajoute-t-il, bien conscient qu'une**

**immense majorité de la population fait également de son mieux.**

#### À effectifs constants

Il fait malgré tout le constat que les forces de l'ordre ne peuvent pas être partout en même temps.

**"Nous en avons discuté avec M. Bruno Bartocetti qui est délégué national de notre organisation syndicale pour la zone sud et nous sommes sur la même longueur d'onde : il nous faut plus d'effectifs, le service public et la sécurité des personnes en dépendent", note Reynald Devienne Villanova.**

**"Aujourd'hui nous sommes très sollicités. Malgré la crise sanitaire, il ne faut pas oublier que nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé, sans compter toutes nos autres missions", rappelle-t-il.**

La conséquence ? Elle n'est pas difficile à deviner.

**"Ces mêmes effectifs de police sont rappelés régulièrement sur leurs jours de repos. Ou alors ils sont décalés dans leurs horaires de travail pour assurer le bon fonctionnement de ces missions", dit-il.**

Pas une raison pour appuyer sur la pédale de frein ou pour faire preuve de mauvaise volonté du côté des services de police.

Mais il est clair qu'un policier qui a déjà passé toute sa journée de travail dans une cour d'assises ou à assurer du contrôle routier, ne sera pas mobilisable la nuit. Le même policier qui a déjà traité un différend familial, une affaire de vol et un accident de la route sera tout aussi indisponible.

Un même constat peut se faire du côté de la gendarmerie, bien que les militaires n'aient pas le droit d'avoir des organisations syndicales leur permettant de s'exprimer.

"Nous allons effectuer ces contrôles puisqu'il s'agit de nos missions mais nous n'allons pas aller à 'la chasse aux 135 euros'. Nous connaissons la population au sein de laquelle nous travaillons. Nous savons quelles sont les personnes qui bravent délibérément le couvre-feu et celles qui sont de bonne foi", dit "en off" un membre des forces de l'ordre.

Qui ajoute, toujours sous le couvert du "off" : "Nous percevons aussi la lassitude des gens qui ont l'impression de n'avoir plus que le droit de travailler depuis des mois."

Parce que le premier but de ceux qui sont sur le terrain c'est bien de préserver la sécurité - y compris sanitaire - mais aussi la paix civile. En se décalant parfois un peu des effets d'annonces

UNITÉ SGP  
POLICE MAJORITAIRE  
FSMI FO  
100% Gradés, Gardiens, Policiers Adjoints, PATS  
www.unitesgppolice.com  
05.02.2021